









Questions à l'assureur sur les risques.... Naturels notamment

- 1 – L'évaluation des risques actuels.... et futurs (comme les risques climatiques) : le cœur du métier de l'assureur....

- 2 – Le pouvoir de dire NON « je n'assure pas »

- 3 – L'assureur influent sur les politiques publiques ?
(aménagement du territoire)

PREAMBULE SUR LE METIER D'ASSUREUR

- L'assureur ne vend pas « d'assurances »

Il ACHETE DU RISQUE qu'il TARIFIE et fait payer....

- L'assureur ACCEPTE OU REFUSE le(s) risque(s) qu'on lui PROPOSE..... La sanction du refus de vente n'existe pas.
- Pour qu'il y ait contrat d'assurance il faut L'ALEA, L'ALEATOIRE sinon ce n'est pas de l'assurance....
- L'ÉVALUATION DU RISQUE.... L'ÉVALUATION DU RISQUE....
L'ÉVALUATION DU RISQUE.... (Actuariat / Statistique)

1 – L'évaluation des risques actuels et futurs : le cœur du métier de l'assureur....

A – Particularité de l'assurance des périls naturels : des enjeux très forts

Ouragan ANDREW = 20 M de \$ US

Tremblement de terre SAN FRANCISCO : 75 M de \$ US

VARIABLES FONDAMENTALES :

Le Sinistre Annuel Attendu → Combien ça coûte ?

Le Sinistre Catastrophique Extrême → Combien ça coûte ?

- La fréquence
- L'ampleur de l'évènement
- La dépendance Géographique

	Incendie	Périls Naturels
DIFFERENCES		
Fréquence d'occurrence	Elevée	Faible
Ampleur de l'évènement	Concerne des risques individuels (un seul bâtiment, éventuellement un complexe)	Concerne l'ensemble du portefeuille
Dépendance géographique	Modérée	Importante
CONSEQUENCES		
Tarification	Légères fluctuations de la charge de sinistre : le calcul du coût du sinistre pur (burning coast analysis) et de la cotation sur la base de l'exposition (exposure rating) suffit	Fortes fluctuations de la charge de sinistre nécessitant le recours à des modèles scientifiques
Potentiel de sinistre d'un événement unique	Faible à moyen	Très important
Répartition géographique	Influe faiblement sur les sinistres : contrôle des cumuls superflu	Influe fortement sur les sinistres : contrôle des cumuls importants

A – L'ÉVALUATION DU RISQUE

1ère question : peut-on prévoir les CAT NAT ?

Malgré les recherches considérables AUCUNE METHODE FIABLE DE PREVISIONS DES SEISMES ne peut être développée jusqu'à aujourd'hui.

ALORS ?

Inventaire aussi exhaustif que possible des événements antérieurs.

Nombre et ampleur des sinistres sur longue période donne
l'ESTIMATION GLOBALE DE L'ALEA

+

Le Sinistre Annuel Attendu + le Sinistre Catastrophique

=

ESTIMATION DES SINISTRES FUTURS SANS SAVOIR QUAND ?

Les catastrophes naturelles : un jeu de dés

Prenons un dé et supposons que le six corresponde à une catastrophe naturelle. Avec un dé (non pipé), il est impossible de prévoir à quel moment nous allons obtenir un six. Toutefois, nous pouvons dire que sur 600 lancers, nous avons de fortes chances d'obtenir un six une centaine de fois. Il est possible que nous lancions plusieurs six de suite, puis aucun pendant un certain temps. L'occurrence d'un « événement » peut donc, comme pour les catastrophes naturelles, être très irrégulière. Mais sur une longue période (c'est-à-dire un nombre important de lancers) il est possible de prévoir avec une fiabilité croissante le nombre moyen « d'événements ».

Bien qu'elle repose sur le même principe, une prévision du risque de catastrophes naturelles est beaucoup plus complexe. Cette difficulté s'explique en grande partie par la forte incertitude qui pèse sur la fréquence d'occurrence de catastrophes naturelles en raison de la brièveté de la période couverte par les statistiques respectives concernant les sinistres. On ne peut pas exclure que les sinistres antérieurs, sur lesquels les modèles doivent impérativement se baser, ne sont en fait pas représentatifs des sinistres à venir. En outre, la probabilité d'occurrence d'un événement n'est pas constante, mais subit l'influence de fluctuations naturelles (cycles climatiques, tensions de la croûte terrestre) ou même de modifications permanentes (changement climatique)

2ème question : existe-t-il des modélisations

4 modules de la modélisation des périls naturels (pour SWISS RÉ RÉASSUREUR N°1 dans le monde)

MODULE DE L'ALEA :

Où ? A quelle fréquence ? Avec quelle intensité ?

MODULE DE LA VULNERABILITE :

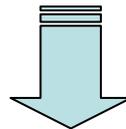
Quelle sera l'ampleur du sinistre ?

MODULE DE LA DISTRIBUTION DES VALEURS :

Combien et où ?

MODULE DES CONDITIONS D'ASSURANCE :

Quelle proportion du sinistre est prise en charge par l'assureur ?



Combinaison des 4 modules avec l'incertitude des modèles

2 – Le pouvoir de dire non « Je n'assure pas »

EVALUATION IMPOSSIBLE.....

Exemple : sinistre nucléaire

Ou

L'ALEA N'EXISTE PAS

Exemple : la ville d'ARLES

Ou

L'ASSUREUR (ou le réassureur) N'A PAS LA CAPACITE.... A ASSURER

TOO MUCH

3 – L'assureur influence sur les politiques publiques ? (aménagement du territoire)



Un peu plus influent car détenteur de technologies



Les acteurs individuels en tiennent compte.... De plus en plus.....